

**REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N° 2018_035**

L'an deux mille dix huit, le cinq avril, à 18h00, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à L'Ensemble Bringuier de CHATUZANGE LE GOUBET, sous la présidence de monsieur Nicolas DARAGON.

Date de convocation du Conseil communautaire : 29/03/2018

Nombre de conseillers : - en exercice : 114 - présents : 85 - votants : 100

OBJET : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - BUDGET PRIMITIF 2018

PRESENTS :

BICHON LARROQUE Aurélie, ROMAIN Michel, PRELON Patrick, UZEL Anthony, RIPOCHE Bernard, MANTEAUX Nadine, NIESON Nathalie, AUDIBERT Geneviève, GENTIAL Dominique, GUILLON Eliane, MENOZZI Gaëtan, MOURIER Marlène, PAILHES Wilfrid, COMBE Claude, PERTUSA Pascal, VIDANA Lysiane, COMTE Jean-François, BELLIER François, FUHRER Gérard, GAUTHIER Christian, HELMER Nathalie, LAGUT Martine, CHAZAL Françoise, PERNOT Yves, SAILLANT Bernard, BORDAZ Christian, BOURNE Claude, ABRIAL Jacques, VITTE Bruno, ROBERT Isabelle, MEURILLON Jean, GUILHERMET Manuel, HORNY Patrice, PELAT Bernard, CHOVIN Claude, PEYRARD Marylène, BRUNET Bernard, BRET René, SAYN Pierre, GUILLEMINOT Karine, COUSIN Stéphane, BANDE Pascal, CARDI Jean-Pierre, DELOCHE Georges, BROT Suzanne, GIRARD Geneviève, GROUSSON Daniel, TRAPIER Pierre, PASSUELLO Gilles, BOSSAN PICAUD Marie-Josèphe, BROUSSE Nathalie, COLLOREDO BERTRAND Magda, DERLY Bruno, DONGER Denis, LABADENS Philippe, PIENEK Pierre, TACHDJIAN Jeanine, THORAVAL Marie-Hélène, TROUILLER Luc, DEROUX Gérard, DUC Bernard, BARRY Francis, MASSON Serge, BARTHELON Bernard, ROLLET Brigitte, AGRAIN Françoise, BONNEMAYRE Jacques, BRARD Lionel, CHALAL Nacy, CHAUMONT Jean-Luc, DA COSTA FERNANDES Flore, DARAGON Nicolas, DIRATZONIAN-DAUMAS Franck, JUNG Anne, KOULAKSEZIAN-ROMY Annie, LEONARD Pascale, MAURIN Denis, MONNET Laurent, MOUNIER Françoise, PAULET Cécile, PONSARD-CHAREYRE Michel, PUGEAT Véronique, RYCKELYNCK Jean-Baptiste, SOULIGNAC Franck, TENNERONI Annie-Paule

ABSENT(S) ayant donné procuration :

Monsieur SIEGEL Patrick a donné pouvoir à monsieur BELLIER François
Madame FRECENON Béatrice a donné pouvoir à madame NIESON Nathalie
Monsieur COLLIGNON Bernard a donné pouvoir à monsieur MENOZZI Gaëtan
Monsieur KELAGOPIAN Jean-Benoît a donné pouvoir à madame AUDIBERT Geneviève
Monsieur BUIS Pierre a donné pouvoir à monsieur RIPOCHE Bernard
Madame ARNAUD Edwige a donné pouvoir à monsieur LABADENS Philippe
Monsieur ASTIER Franck a donné pouvoir à madame TACHDJIAN Jeanine
Monsieur JACQUOT Laurent a donné pouvoir à madame BROUSSE Nathalie
Monsieur ROBERT David a donné pouvoir à madame BOSSAN PICAUD Marie-Josèphe
Monsieur LABRIET Gérard a donné pouvoir à monsieur BORDAZ Christian
Monsieur BRUSCHINI Jean-Jacques a donné pouvoir à monsieur COUSIN Stéphane
Madame BELLON Hélène a donné pouvoir à monsieur MONNET Laurent
Monsieur POUTOT Renaud a donné pouvoir à madame PUGEAT Véronique
Madame THIBAUT Anne-Laure a donné pouvoir à monsieur BONNEMAYRE Jacques
Monsieur VEYRET Pierre-Jean a donné pouvoir à monsieur PAILHES Wilfrid

Le budget annexe Assainissement retranscrit les besoins de la compétence assainissement collectif et non collectif de Valence Romans Agglo.

Sur 2018, ce budget traduit la diminution des charges à caractère général du fait du changement de mode de gestion de la station de Mauboule : gérée en régie intéressée, elle passera en affermage dans le courant de l'année. Ainsi, dans l'ensemble, les charges d'exploitation sont relativement stables avec une légère baisse de l'ordre de 1,5 % sur le montant prévisionnel des dépenses.

Les ressources s'accroissent extrêmement significativement du fait de la reprise de provision de près de 6,5 M€. Lorsque la Communauté d'agglomération a gagné son procès en appel contre Degrémont et IPL, elle a provisionné le produit de la condamnation du fait de la saisine du Conseil d'Etat. Le jugement de ce dernier a acté le reversement d'une partie des produits touchés du fait de l'assujettissement à la TVA de ce budget. Cette mesure achève définitivement ce contentieux. Il y a lieu en 2018 de reprendre l'intégralité de cette provision. Le passage en affermage avec ilot concessif neutralise les effets budgétaires des travaux à réaliser. Ainsi, ces 6,5 M€ majorent l'autofinancement pour le porter à 7,1 M€.

Ainsi, le financement de l'investissement des 11 M€ nécessite un recours limité à l'emprunt. En dehors des reports de recettes qui seront abondés par un emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, le budget assainissement pourrait encore se désendetter au titre de l'année 2018.

Equilibre de la Section de fonctionnement :

Chapitres	BP 2017	BP 2018	Chapitres	BP 2017	BP 2018
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	800 000	900 000	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	800 000	900 000
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	12 780 600	12 957 200	70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	12 780 600	12 957 200
74 - Subventions d'exploitation	1 386 500	1 021 027	74 - Subventions d'exploitation	1 386 500	1 021 027
75 - Autres produits de gestion courante	6 000	4 500	75 - Autres produits de gestion courante	6 000	4 500
77 - Produits exceptionnels	630 000	580 000	77 - Produits exceptionnels	630 000	580 000
78 - Reprises sur provisions et dépréciations		6 448 353	78 - Reprises sur provisions et dépréciations		6 448 353
Total produits de fonctionnement	15 603 100	21 911 080	Total produits de fonctionnement	15 603 100	21 911 080

Equilibre de la Section d'Investissement :

Chapitres	BP 2017	BP 2018	Chapitres	BP 2017	BP 2018
2... - Dépenses d'équipement	9 241 200	10 839 900	10 - Dotations, fonds divers et réserves	190 000	
16 - Remboursement du capital de la dette	3 450 000	2 200 000	13 - Subventions d'investissement	160 000	695 000
040 - Amortissements	800 000	900 000	16 - Emprunts et dettes assimilées	8 513 464	1 681 193,68
041 - Opérations patrimoniales	0	100 000	040 - Amortissements	4 500 000	4 500 000
Total des dépenses d'investissement	13 491 200	14 039 900	021 - Virement de la section de fonctionnement	127 736	7 063 706
			041 - Opérations patrimoniales	0	100 000
			Total produits d'investissement	13 491 200	14 039 900

Vu l'article L1612-20 du Code Général des collectivités territoriales qui rend applicable aux établissements de coopération intercommunale, l'ensemble des dispositions relatives aux votes des budgets dans les communes,

Vu la nomenclature budgétaire M49,

Le Conseil communautaire à :

– Contre : 2 voix

(TRAPIER Pierre, DERLY Bruno)

– Abstention : 1 voix

(DONGER Denis)

– Pour : 97 voix

DECIDE :

- *d'approuver le budget primitif 2018 du budget annexe Assainissement qui s'équilibre à hauteur de 21 911 080 € en fonctionnement et de 14 039 900 € en investissement,*
- *d'autoriser et de mandater le Président ou son représentant, monsieur Christian GAUTHIER, Vice-président, à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.*

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour extrait certifié conforme
Fait à Valence, le 12 avril 2018
Le Président,
Par délégation,
Emmanuelle CHAMBARD
Directrice Générale Adjointe

Valence Romans Agglo

Rovaltain - Avenue de la gare

BP 10388

26958 Valence Cedex 09